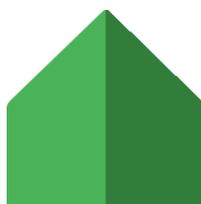


RECHERCHES DE SIMILITUDES

SIGNE	WIGABOO
ETENDUE DES RECHERCHES	MARQUES SIMILAIRES
CLASSES	41, 45
PAYS	FRANCE
REALISEES LE	01/05/2023

INDICATEUR DE DISPONIBILITE



Nos recherches n'ont révélé aucune marque qui nous semble représenter un obstacle sérieux au dépôt et à l'usage de la marque WIGABOO pour l'activité considérée. Nous recommandons pour le dépôt de la marque la rédaction d'un libellé précis en lien avec le secteur juridique afin de réduire au maximum les risques liés aux marques antérieures.

RAPPORT COMPLET DE RECHERCHES DE SIMILITUDES

SIGNE	WIGABOO
ETENDUE DES RECHERCHES	MARQUES SIMILAIRES
CLASSES	41, 45
PAYS	FRANCE
REALISEES LE	01/05/2023

Vous trouverez ci-dessous les marques que nous avons sélectionnées au cours de notre recherche et que nous souhaitons porter à votre connaissance, avec nos commentaires pour chacune d'elle. Nous vous invitons à vous référer à la conclusion de ce rapport pour nos recommandations.

PIKABOO

Trademark owner

United Media S.a.r.l 

Similarity

45 %

Application

[WIPO \(Madrid\) 1443516](#)

Status

Valid

Jurisdictions

Bosnia and Herzegovina, European Union, Montenegro, North Macedonia, Serbia

International classes

35, 38, 41

Comments

Cette marque vise les services de formation, et présente des similitudes visuelles et phonétiques avec WIGABOO. Le titulaire est une société audiovisuelle luxembourgeoise qui produit des chaînes du câble diffusées principalement en Europe de l'est. Pikaboo est une chaîne pour enfants qui diffuse principalement des dessins animés (<https://www.unitedmedia.net/channel/pikaboo/>).

Le titulaire semble défendre ses marques puisqu'il a engagé récemment des actions contre des tiers, sur la base d'autres marques que Pikaboo qui pour l'instant n'a pas été l'objet d'un litige. Mais il est probable qu'elle soit surveillée, d'autant qu'elle a été enregistrée il y a moins de 5 ans par l'intermédiaire d'un cabinet spécialisé.

Compte tenu de l'impression d'ensemble différente conférée par les attaques PIKA- et WIGA-, et de la différence entre l'activité de la chaîne PIKABOO et l'activité juridique envisagée sous le nom WIGABOO, nous estimons que le risque pratique

lié à cette marque est raisonnable. En cas d'action du titulaire, un accord pourra sans doute être trouvé. En outre, la rédaction d'un libellé précis réduira encore les risques la concernant.

PEEKABOO

Trademark owner
Similarity
Application
Status
International classes
Comments

PEEKABOO HOLDINGS LIMITED
40 %
[European Union EUIPO 014980098](#)
Valid



12, 15, 18, 20, 24, 25, 28, 35, 36, 41
Cette marque appartient à une holding chinoise sur laquelle nous n'avons malheureusement pas pu trouver d'informations précises. Elle est proche phonétiquement de WIGABOO et lui est opposable en classe 41 pour les services de formation, car elle vise les services d'information en matière d'éducation, ainsi que les services d'organisation d'ateliers de formation, considérés comme similaires. Nous avons également relevé que le titulaire a déjà agi contre une marque postérieure identique en 2018, en classe 41 (formation). Dès lors, cette marque est probablement surveillée et défendue par son titulaire.

Le reste du libellé de cette marque concerne de nombreux produits et services qui n'ont rien à voir les uns avec les autres. Il est donc difficile de savoir pour quelle activité elle est exploitée, d'autant que nous ne sommes pas parvenus à identifier un usage sur internet. Ayant été enregistrée en 2017, elle est désormais soumise à obligation d'usage et n'est plus opposable pour les produits et services pour lesquels le titulaire ne peut pas prouver d'usage effectif dans les 5 dernières années.

D'expérience, les sociétés chinoises qui déposent ce genre de marque en UE ont plutôt tendance à proposer des produits, et non des services. Dès lors, il nous semble relativement peu probable que la marque soit exploitée en UE pour des services liés à l'éducation ou la formation. Ainsi, le risque pratique d'action du titulaire à l'encontre de la marque WIGABOO nous paraît limité. La rédaction d'un libellé précis permettra de réduire encore le risque.

ligabue

Trademark owner
Similarity
Application
Status
Jurisdictions

LIGABUE S.p.A.
30 %
[WIPO \(Madrid\) 1035932](#)
Valid



Algeria, Azerbaijan, European Union, Kazakhstan, Singapore, Switzerland, Ukraine

International classes
Comments

16, 29, 30, 32, 33, 35, 39, 41, 42, 43

Cette marque vise les services de formation, et sa prononciation, selon les pays, pourrait être proche de WIGABOO. Elle nous paraît donc opposable, dans une certaine mesure, à cette dernière. La marque LIGABUE appartient à une importante [société italienne du même nom](#), spécialisée notamment dans l'approvisionnement en nourriture des navires et plateformes pétrolières. Cette activité étant très différente de celle envisagée pour WIGABOO, nous estimons que les risques d'action du titulaire sont relativement faibles, d'autant qu'il ne semble pas défendre activement sa marque (nous n'avons pas trouvé d'action dans laquelle sa marque aurait été impliquée).

ZIGALOO

Trademark owner
Similarity
Application
Status
International classes
Comments

MORA TV SRL ⓘ

25 %

[European Union EUIPO 018500459](#)

Valid

9, 16, 25, 28, 35, 38, 41

Cette marque vise les services éducatifs et a été déposée très récemment (2021) par une société roumaine. Elle ne diffère de WIGABOO que de 2 lettres, et présente donc des similitudes visuelles et phonétiques importantes avec cette dernière. En cas de litige, le titulaire pourrait avoir gain de cause.

Néanmoins, la marque a été déposée sous forme semi figurative, et représente également un dinosaure dessiné de manière enfantine. Il semble qu'il s'agisse d'un personnage imaginé par le titulaire (<https://www.morativ.ro/>), une société audiovisuelle qui exploite 3 chaînes Youtube pour enfants, dont la chaîne LooLoo Kids (<https://www.youtube.com/c/LooLooKids>). Nous n'avons pas trouvé d'usage spécifique de cette marque à ce jour, et l'univers dans lequel elle serait exploité est très différent du vôtre. De ce fait, nous estimons que les risques d'action sont relativement limité, et qu'en cas de litige nous devrions pouvoir négocier un accord de coexistence.



BOOKABOO

Trademark owner
Similarity
Application
Status
International classes
Comments

Happy Films Limited

20 %

[European Union EUIPO 009498353](#)

Valid

9, 16, 28, 35, 38, 41

La seconde moitié de cette marque est identique à WIGABOO, ce qui confère aux deux marques une certaine proximité visuelle et phonétique. Le titulaire est une société audiovisuelle britannique qui édite une [série visant à promouvoir la lecture chez les enfants](#). Outre les différences entre les deux marques, et bien que cette marque vise les services de formation en classe 41, il est peu probable qu'elle soit utilisée pour de tels services et qu'elle soit opposée au dépôt de la marque WIGABOO, surtout si le libellé de cette dernière vise le secteur juridique.

TIGABLOO

Trademark owner
Similarity
Application
Status
International classes
Comments

LECOEUR, Julien

20 %

[European Union EUIPO 018150841](#)

Valid

16, 28, 41, 42

Cette marque a de nombreuses lettres en commun avec WIGABOO, et vise la classe 41, en particulier quelques services dans le domaine de la formation. Elle a été déposée par un particulier, qui ne la surveille et ne la défend sans doute pas. Elle est exploitée pour un jeu de société pour enfants (<https://tigabloo.com/jeux/>). Compte tenu de la différence entre cette activité et le domaine juridique, nous estimons que les risques de conflit sont faibles.

TIKABOO

TIKABOO

Trademark owner
Similarity
Application
Status
International classes
Comments

Monsieur Xavier Roth-Fichet
10 %

[France INPI 4920247](#)

Valid

9, 28, 41

Cette marque présente des similitudes visuelles et phonétiques avec WIGABOO. Elle vise la classe 41 mais aucun service en lien avec la formation. Le risque d'action paraît d'autant plus faible que le titulaire est un particulier qui ne la surveille sans doute pas.

BUGABOO INTER

Trademark owner
Similarity
Application
Status
International classes
Comments

Bangkok Broadcasting & T.V. Co., Ltd. ⓘ

10 %

[European Union EUIPO 017669029](#)

Valid

9, 38, 41

Cette marque est très proche visuellement et phonétiquement de WIGABOO, et vise la classe 41. Toutefois, elle ne couvre dans cette classe que des services liés à la production audiovisuelle. Elle est en effet exploitée pour une plateforme de streaming thaïlandaise (<https://inter.bugaboo.tv/home?lang=th>). Compte tenu de ces éléments, nous estimons que le risque lié à cette marque est très faible.



tickadoo

Trademark owner
Similarity
Application
Status
International classes
Comments

Monsieur etienne kemlin

10 %

[France INPI 4508227](#)

Valid

35, 41, 42

2023-05-01 12:32 Z, Claire Yam

Cette marque vise les services de formation et présente certaines similitudes visuelles, et surtout phonétiques, avec WIGABOO car elles partagent les mêmes voyelles. Toutefois, les consonnes qui la composent sont toutes différentes de WIGABOO, ce qui lui confère une sonorité globale suffisamment différente. Par ailleurs, le titulaire est une société qui propose aux organisateurs de concert des solutions de billetterie clef en main (<https://www.festik.fr/>). Même si la marque est protégée pour des services de formation, ces derniers sont offerts en lien avec l'utilisation des solutions en question, et n'ont rien à voir avec le milieu juridique. Enfin, la marque n'a pas été déposée par l'intermédiaire d'un cabinet, et n'est donc probablement pas surveillée. Dès lors, nous estimons que les risques pratiques liés à cette marque sont faibles.

tickadoo

WI-KI-WOO

Trademark owner
Similarity
Application
Status
International classes
Comments

CHILLAX IBIZA, S.L.
10 %
[European Union EUIPO 018556572](#)
Valid
20, 24, 25, 41, 43
2023-05-01 12:54 Z, Claire Yam

Nous vous citons cette marque pour information uniquement car bien qu'elle reprenne les mêmes lettres d'attaque et finales que WIGABOO, nous estimons que prise globalement, les différences visuelles et phonétiques entre les deux noms sont suffisantes pour écarter un risque de confusion. Par ailleurs, bien que cette marque soit déposée en classe 41, elle ne vise aucun service lié à la formation. Le risque est donc faible la concernant.

Fiscaloo

Trademark owner
Similarity
Application
Status
International classes
Comments

Monsieur Didier MAJEROWIEZ
10 %
[France INPI 4934405](#)
Pending
35, 41, 45
2023-05-01 11:24 Z, Claire Yam

Cette marque déposée très récemment (mars 2023) appartient à un particulier. Elle vise les services juridiques ainsi que les services de formation. Nous vous la citons pour information uniquement dans la mesure où, même si les voyelles sont identiques et placées dans la même position que dans WIGABOO, nous estimons que les différences phonétiques et intellectuelles entre les marques sont suffisantes pour écarter un risque de confusion. A noter enfin que le titulaire, avocat en droit fiscal, exploite un site relatif à la fiscalité du patrimoine (<https://www.fiscaloo.fr/>), ce qui est a priori très éloigné de votre activité.



WAZABOO

Trademark owner
Similarity
Application
Status
International classes
Comments

M. Jean-Christophe CHARLAT
10 %
[France INPI 4005749](#)
Valid
9, 16, 28, 41
2023-05-01 13:13 Z, Claire Yam

Cette marque a 5 lettres en commun avec WIGABOO, à la même place. Elle vise par ailleurs les services de formation. Toutefois, elle ne semble plus du tout exploitée par son titulaire (le site internet est quasiment vide : <http://wazaboo.com/>), qui ne l'a jamais défendue depuis son dépôt en 2013. Tout porte à croire que cette activité n'existe plus. Dès lors les risques pratiques la concernant sont faibles.



Conclusion

Ces recherches n'ont pas révélé d'obstacle rédhibitoire qui empêcherait l'exploitation de la marque WIGABOO pour de la formation et des services juridiques. Nous n'avons en particulier trouvé aucune marque gênante dans le domaine juridique.

Nous avons toutefois relevé les marques PIKABOO et PEEKABOO qui visent la formation. Bien que ces marques soient exploitées dans des domaines très différents, il serait pertinent de déposer la marque WIGABOO avec un libellé précis en classe 41, qui mentionne le domaine juridique. Ainsi, si les titulaires de ces deux marques effectuent une veille active de leur nom et qu'ils prennent connaissance du dépôt, ils verront immédiatement que les domaines d'activité sont différents et n'auront pas de raison de s'opposer à l'enregistrement. S'ils agissent tout de même, il sera également plus facile de trouver un accord avec eux.

Nous restons à votre disposition pour toute question, et pour vous aider à procéder au dépôt de cette marque.

Bien cordialement,

Cabinet YAMARK

LIMITES DES RECHERCHES

Périmètre de la recherche – registres

European Union EUIPO (2023-04-27): 2,324,433

France INPI (2023-04-24): 3,858,917

WIPO (Madrid) (2023-04-28): 1,208,907

Documents de recherche

Cette étude a été faite sur la base de documents fournis par Corsearch dans le cadre de la commande d'une recherche de similitudes. Des erreurs ou omissions contenues dans ces documents ne sauraient engager notre responsabilité.

La recherche n'a pas pu porter sur les marques non publiées qui ont été portées dans la banque de données postérieurement aux dates mentionnées ci-dessus, ni sur les marques qui pourraient être déposées sous une priorité étrangère qui, bien que donnant des droits à leurs titulaires, ne peuvent être consultées.

Traduction et similitudes intellectuelles

Malgré l'application de règles d'analogie, nous ne pouvons pas garantir que la recherche a porté sur toutes les dénominations constituant des traductions de la dénomination considérée ou sur toutes les dénominations présentant seulement une parenté intellectuelle avec la dénomination considérée.